



MUNICIPALITÉ de BOUCHETTE
DIRECTION GÉNÉRALE

36, rue Principale
Bouchette (Québec) J0X 1E0
Tél. : (819) 465-2555 • Fax. : (819) 465-2318

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO. 2025-367 – RÈGLEMENT CONCERNANT LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

PRENEZ AVIS que, lors d'une séance ordinaire tenue le 3 septembre 2025, le conseil municipal de la Municipalité de Bouchette a adopté le Règlement 2025-367, règlement concernant la bibliothèque municipale.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement pendant les heures ordinaires d'ouverture de bureau, à l'hôtel de ville situé au 36, rue principale à Bouchette.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Donné à Bouchette, ce 4^e jour du mois de septembre 2025.

Patricia Larivière
Greffière-trésorière par intérim